



COMMUNE DE FILLIÈRE

Compte rendu du Conseil d'Administration du CCAS

19 décembre 2023

Version publique

Présents : Mesdames ALAIS Isabelle, ALESINA Christelle, DURET Jacqueline, FUMEX Anne, LAFFIN Nicole, PARODI Jacqueline, REYDET Nadine ; Messieurs : GARAUD Jean Michel, PARIS Raymond, RICHARD Philippe

Excusés : Mesdames BRUSSOZ Marie-Claude, CHEVALLIER Maud, DEHAINE Valérie, NICOLAS Agnès, REVEILLON Emeline ; Messieurs ANSELME Christian, JACOB Claude

Secrétaire de séance : Christelle ALESINA

Le compte rendu de la précédente réunion du CCAS est approuvé

1 Le règlement budgétaire et financier du CCAS

« Par délibération n° 2023.06 du 6 juillet 2023, le Conseil d'Administration du CCAS a autorisé la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2024 pour son budget.

Cette nomenclature transpose aux communes une large part des règles budgétaires et comptables applicables aux Métropoles, Régions et Départements. Parmi ces règles figure l'obligation de se doter d'un Règlement Budgétaire et Financier (RBF). Le présent règlement fixe les règles de gestion applicable à la commune pour la préparation et l'exécution du budget, la gestion pluriannuelle et financière des crédits et l'information des élus.

Le Règlement Budgétaire et Financier est adopté par l'Assemblée délibérante. Il sera actualisé en cas de besoin et en fonction de l'évolution des dispositions législatives et réglementaires par voie d'avenant. Il doit être approuvé au plus tard lors de la séance précédant l'adoption de la première décision budgétaire. »

Il est demandé aux membres du CCAS d'approuver le règlement budgétaire et financier de la commune de Fillière.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité ADOPTE le Règlement Budgétaire et Financier de la commune de Fillière

2 BILAN SUR LES ATTRIBUTIONS DE LOGEMENTS

LOGEMENTS SOCIAUX

TI BIS réservation Employeur/Centre A Lavy : attribué le 24 octobre

T3 les Terrasses du Parmelan : aucun retour du bailleur ALLIADE.

T3 réservation Employeur/Centre A Lavy

CAL à la fin décembre.

A la date du 28 novembre 2023 nous comptons **322** demandeurs (ayant mentionné Fillière dans leur choix) dont **85** ont mentionné « Fillière » en 1e choix.

Nombre de logements attribués en 2023 :

2023	TYPE 1	TYPE 2	TYPE 3	TYPE 4	TYPE 5	Total
THORENS	3	2	2		1	8
ST MARTIN B			2			2
EVIREs						
LES OLLIERES			1			1
AVIERNOZ						
Total	3	2	5		1	11

Gestion en flux des logements sociaux en 2024

« La loi ELAN du 23 novembre 2018 vient généraliser le passage à une gestion en flux des contingents de réservation de logements sociaux. Cette réforme a pour objet de permettre une plus grande souplesse dans l'orientation des logements entre les réservataires, garantissant ainsi une meilleure articulation entre les priorités d'attributions locales et nationales et les objectifs d'équilibre territorial de l'occupation du parc social.

En outre, la gestion en flux doit permettre d'optimiser l'adéquation entre l'offre et les besoins, dans le respect des priorités de chaque réservataire. A ce titre, cette gestion devrait notamment permettre un meilleur traitement des mutations et un meilleur accompagnement des parcours résidentiels.

Localement, une charte départementale a été rédigée par l'Etat, les bailleurs sociaux et les principaux réservataires intervenant dans le processus d'attribution, pour fixer des grands principes de mise en œuvre et de suivi de la gestion en flux. Elle a également pour but d'instaurer de la transparence et de favoriser la coordination entre réservataires.

Conformément au décret n° 2020-145 du 20 février 2020, la Commune de FILLIERE doit signer une convention fixant les modalités pratiques de gestion en flux des réservations avec chaque bailleur détenant du patrimoine sur son territoire. Pour la Commune de FILLIERE, une convention a été signée avec cinq bailleurs sociaux : Haute-Savoie Habitat, Halpades, Sa Mont-Blanc, CDC-Habitat, Semcoda.

Les conventions reprennent les grands principes du cadre multi-partenarial et ont pour but de définir les modalités de gestion et de suivi des réservations dans le cadre de la gestion en flux. »

Le bureau du CCAS a géré ce dossier, les conventions ont été signées le 20 novembre dernier.

Mise en œuvre du Système d'Enregistrement National des demandes de logement locatif social

Le bureau du CCAS est guichet enregistreur, la convention a été renouvelée. Elle a été signée en novembre entre le préfet et le maire de Fillière.

LOGEMENTS COMMUNAUX

- le STUDIO 7 dans la résidence SOUS DINE à Thorens-Glières a été attribué fin octobre.

Travaux électricité dans les studios : chaque studio dans la résidence Sous-Dine dispose désormais d'un compteur individuel. Les locataires ont un contrat avec un fournisseur d'électricité.

3 POINT SUR LES ACTIONS DU 4^e TRIMESTRE

Bons Alimentaires

Un bon alimentaire a été remis en novembre.

Suite à un échange avec les assistantes sociales, il y a désormais des demandes de bons d'essence. Cela peut toucher soit des travailleurs, soit des demandeurs d'emploi.

Afin de répondre aux demandes d'aide d'administrés justifiant de difficultés financières,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité

- AUTORISE le Président ou son représentant à attribuer des bons d'essence sur demande des assistantes sociales du Pôle Médico-Social
- PRÉCISE que le montant de chaque bon est fixé à 70 €

Personnes rencontrées

- pour la recherche d'un logement.
- familles renseignées (dossier APA, aide à domicile)
- cas complexes : nous avons été sollicités pour 2 cas complexes en cette fin d'année et avons rencontrés les partenaires locaux : DAC 74 (Dispositif d'Appui à la Coordination de La Haute Savoie) ainsi que leur Référente de parcours de santé complexe, l'ATMP (associations tutélaires de majeurs protégés), l'ADMR et les assistantes sociales du PMS. A ce jour une solution a été trouvée pour une personne avec une entrée en EHPAD, pour l'autre personne il y a un maintien à domicile pour l'instant avec une livraison des repas et plus d'heures d'intervention de l'ADMR.

Pour tous, nous restons disponibles et à l'écoute.

Dossiers d'aide sociale : 2 dossiers et une demande d'obligation alimentaire

RENCONTRE UdCCAS : mercredi 6 décembre, à Saint-Pierre-en-Faucigny s'est tenue une matinée de formation-discussion, organisée par l'UDCCAS de Haute-Savoie sur la thématique : "analyse des besoins sociaux et non-recours : entre théorie et pratique", en présence de l'Unccas. Le CCAS de Fillière était présent.

80 ANS DE LA LIBERATION : tournage d'un film avec les seniors

« Dans le cadre des commémorations du 80^e anniversaire des combats du Plateau des Glières et de la libération de Thorens Glières. La commune prépare un vaste programme d'animations et d'évènements spécifiques notamment auprès des élèves et des jeunes de la commune. La volonté

est d'aborder des thématiques fortes : fraternité, liberté, résistance, devoir de mémoire, construction européenne.

En collaboration avec les établissements scolaires, le CCAS, les centres de loisirs et le local jeunes de la commune, un film d'animation va voir le jour, traitant de cette thématique, en partenariat avec CITIA. »

Le bureau du CCAS a été sollicité pour préparer et coordonner les interviews avec les seniors. C'est près d'une vingtaine de personnes qui ont été contactées et à qui nous avons présenté le projet. Nous les avons rencontrées à plusieurs reprises et enfin ce sont 14 seniors qui ont répondu présents pour être filmés et répondre aux questions des enfants des écoles. Le tournage a eu lieu les 7 et 8 décembre sur les 5 villages.

Il ne s'agit que d'une partie du projet, par la suite les enfants vont construire des décors et un autre tournage aura lieu. Le montage final inclura les interviews.

Bilan Repas des aînés : Nous avons organisé 6 repas dans 4 restaurants différents (6 dates réparties entre le 28 septembre et le 19 octobre). 363 personnes présentes.

28 septembre : 60 présents (les Ollières)

3 octobre : 27 présents (Aviernoz)

5 octobre : 93 présents (St Martin B)

12 octobre : 52 présents (Evires)

17 octobre : 74 présents (Thorens-Glières)

19 octobre : 57 présents (Thorens-Glières)

Coût total (factures) : 13 365 € pour les repas et 240 € pour les paniers offerts aux doyens / doyennes du repas

BILAN FINANCIER au 7 décembre 2023

Nous avons dépensé 20 576 € sur l'enveloppe de 41 000 € que nous avions fixé.

BILAN FIL' AGES :

- **atelier SOLIHA** 3 dates entre fin octobre et début novembre « **astuces et conseils pour bien vivre dans son logement** » financé par la CARSAT. 11 participants en moyenne (conseils financiers, aménagement du logement et jeu/quizz récapitulatif). Le goûter était offert par SOLIHA qui a également remis un cadeau à chaque participant. Les seniors étaient très satisfaits.

- **atelier SERENIMOUV** à St Martin Bellevue « **soyons vigilant face aux arnaques internet, démarchage téléphonique** » : 24 personnes présentes et de très bons retours (remerciements). Suite à cela une personne s'est inscrite aux ateliers informatiques

- **Animation intergénérationnelle :**

LOTO le 8 novembre à St Martin Bellevue ; 25 seniors et 20 enfants (6/12 ans) et 2 adolescents. Un bon échange / relation intergénérationnelle ; très bonne ambiance. Le CCAS a offert 4 paniers garnis pour les lots (80 €) et le goûter (97 € - 47 €). Cette activité a vraiment mis en valeur le lien intergénérationnel.

Spectacle Mamie minots le 12 décembre à la salle Tom Morel : un spectacle qui accueille un très jeune public (enfants de la crèche et des assistantes maternelles) et des seniors ; à ce jour 15 inscrits. C'était un spectacle très poétique.

- ateliers partage de savoir

Visite du plan d'eau d'Alain : 8 personnes le 13 octobre. Les seniors ont apprécié cette sortie dans la nature, il est prévu de la reconduire au printemps.

Décapatch avec Brigitte : 5 personnes présentes le 24 octobre à la bibliothèque de Thorens.

A Phil' Art, Sur le thème de Noël : un atelier créatif avec **création de boule de neige**. 6 personnes présentes. Un bon moment de partage apprécié par tous.

Piste d'amélioration et d'évolution envisagée : changer nos sorties culturelles avec un atelier et possibilité d'intégrer les petits enfants.

Les membres du CCAS donnent leur accord à ce projet ; la communication sera faite dans le prochain programme d'animations.

Rencontre à la bibliothèque : contes et légendes à Evires le 6 décembre animée par deux seniors d'Evires (7 personnes présentes).

Un atelier cuisine aux Ollières avec la réalisation de tiramisu le 11 décembre (12 personnes présentes). Atelier très apprécié, bonne ambiance. La cuisine de la salle Jean Bouvet se prêtait bien à cet atelier.

- **sortie Cinéma** avec la projection d'un film en début d'après-midi et un moment de discussion autour d'un goûter offert par le CCAS.

8 personnes présentent le 10 octobre,

30 personnes le 14 novembre

Prochaine date le 12 décembre

-**Après-midi jeux de société** à St Martin, ouverte à tous. Un lundi après-midi par mois, (changement de date) 4 personnes présentes le 20 novembre (5 personnes le 6 octobre)

Pour information, les après-midi tchatte ne seront pas reconduites en janvier. Le bar est en vente, et il y a peu de personnes présentes à ces rendez-vous. Eventuellement il sera proposé des après-midi jeux de société à la place.

4. PROJETS fin 2023 -2024

- **concert de Noël** : le mercredi 20 décembre avec la participation de la chorale les Accords DoRé A ce jour nous avons environ 60 personnes d'inscrites.

Gâteau (300 parts) : 505€

Papillotes 40€

+ des clémentines offertes par la famille Gazalian

Coût du concert : musiciens 200 € + SACEM 41€

Le sapin en bois de l'année dernière, sera réutilisé. Daphnée a conçu les décorations de la salle avec l'aide de seniors.

Les membres du CCAS souhaitent faire un geste de remerciement envers la famille GAZALIAN, il est convenu de leur remettre un panier garni du boulanger.

- **Les projets pour l'année 2024** : de nouvelles animations avec le service Fil'AgeS.

- Une sortie culturelle à Cluses envisagée en février (voir devis du transport)

- le point fort de mars avec une après-midi THE DANSANT. Le 14 mars (voir devis des prestataires).
- Sortie intergénérationnelle à Yvoire **le 22 mai**

AVIS DES MEMBRES DU CCAS :

La sortie à Cluses doit être re-programmée de préférence en avril, le mois de février n'est pas adapté car c'est la saison hivernale. Accord pour le devis du car.

Pour le Thé Dansant, le duo « Bel Epok » est retenu. Les deux tarifs sont proches mais le duo Bel Epok est retenu car ils sont deux avec des instruments ; de plus leur prestation est connue. Très bon duo de musiciens.

La sortie à Yvoire doit être organisée en concertation avec l'office de tourisme d'Yvoire afin de prendre en compte le public âgé (lieu de stationnement, lieu de repas, d'accueil...). S'agissant d'une sortie intergénérationnelle il convient de trouver un temps d'échange / une activité commune avec les enfants sur place. Un point plus précis sera présenté au prochain CA.

- L'envoi de cartes de bonne année / visuel à valider

Il est prévu de profiter de l'envoi des cartes pour glisser dans l'enveloppe : le programme d'animation et l'invitation au Thé Dansant.

Toute aide sera la bienvenue pour mettre sous pli, les cartes + les invitations + le programme d'animation de Janvier/Février.

Idéalement l'envoi est prévu le 15 janvier pour une réponse le 15 février, soit un mois avant la date proposée : le jeudi 14 mars

AVIS DES MEMBRES DU CCAS : la carte avec les arbres recueille la majorité des voix (7 contre 3) ; l'invitation au Thé dansant est validée ; le programme d'animation sera refait en changeant la sortie à Cluses par un atelier de brico récup.

L'envoi se fera de manière traditionnelle, sur papier cartonné. Les membres viendront au bureau pour aider à la mise sous pli le jeudi 10 janvier.

- BILAN DU CCAS ET PROJETS

Suite à un échange avec les assistantes sociales, qui ont évoqué la précarité qui touche un secteur de Thorens-Glières ; nous travaillerons sur la possibilité de mettre en place un partenariat avec une association (croix rouge, resto du cœur ou banque alimentaire) pour la livraison de paniers de denrées. Les CCAS des communes voisines pourraient également être intéressés. Développer l'idée d'un café solidaire à cette occasion.

Les membres du CCAS trouvent cette idée très intéressante. Il est convenu d'avancer sur ce projet pour le présenter au CCAS courant 2024.

A noter : les assistantes sociales se déplacent au domicile des personnes qui ne peuvent pas se rendre à Cruseilles, la mairie leur met également un bureau à disposition pour recevoir les demandeurs si besoin. Le guide du CCAS sera mis à jour avec cette information.

